

Publié le 28 avril 2010

## Réseau câblé : Soréa veut passer à la vitesse supérieure

La Sem spécialisée dans la production et la distribution d'électricité dans la vallée de la Maurienne souhaite booster l'économie locale en installant un réseau de télécommunications très haut débit en fibre optique.



Opérateur de production et de distribution d'électricité issu de la fusion en 2007 de sept régies communales, la Sem **Soréa** est un acteur central au service du développement de la vallée de la Maurienne. Après avoir hérité du réseau câblé de la régie d'électricité de Saint-Jean de Maurienne, la société a relancé une réflexion visant à préparer le passage à la fibre optique, avec en toile de fond l'ambition de développer un bouquet de services de type « triple play ». Dans cette optique, la Sem travaille actuellement sur un montage juridique qui lui permettrait de s'intégrer à la délégation de service public qui doit être lancée d'ici la fin de l'année par le Conseil général de Savoie. « On s'oriente vers une solution de type opérateur d'opérateurs car nous sommes une entreprise de réseau et ne souhaitons pas aller vendre des services au client final », explique Frédéric Marchand, directeur général de la Soréa. L'objectif est donc de créer un réseau en vue de proposer des services de bande passante aux opérateurs. Un moyen d'attirer de nouvelles activités économiques dans la vallée et d'augmenter le débit des services existants, qui tendent à arriver à saturation.

La communauté de communes Cœur de Maurienne travaille d'ores et déjà à la construction d'une salle de serveurs et d'une pépinière d'entreprises TIC, dont la gestion pourrait être confiée à une filiale de la Soréa. Deux autres communautés de communes, Maurienne Galibier et le Syndicat

Intercommunal du Canton de Modane, pourraient se rallier à ce mouvement.

En clair, la Sem n'attend plus que le feu vert du département pour démarrer le déploiement de son réseau de fibre optique. « L'architecture a déjà été pensée et n'attend plus qu'à être mise en place », assure Frédérick Marchand. Son installation devrait nécessiter entre 4 et 6 millions d'euros d'investissement, un coût relativement faible permis par l'utilisation de fourreaux mis en place au fil des années par les régies d'électricité. « On économise beaucoup sur le génie civil », avance le directeur de la Soréa. À terme, le projet vise quelque 6 000 abonnés en plus des 2 200 clients déjà connectés au réseau câblé de Saint-Jean de Maurienne, réseau qui pourrait rapidement être modernisé en fibres optiques.